

La Téléassistance

La téléassistance favorise le maintien à domicile : vivre plus longtemps chez soi en sécurité. Nous proposons une plateforme d'opérateurs spécialisés disponibles **24h/24 et 7 jours sur 7**.

80% des accidents de la vie courante chez les plus de 65 ans sont des chutes à domicile. 1 chute sur 12 provoque une fracture, ce qui entraîne une immobilisation longue, parfois un acte de chirurgie, toujours un temps de retour à la vie « normale » plus long, parfois des séquelles voire une perte d'autonomie.

La durée d'hospitalisation et les risques de séquelles sont multipliés par 5 lorsque la personne qui a chuté n'est pas relevée rapidement.

Les avantages de notre solution :



- ✓ Service 100% local (créole parlé) et à l'écoute.
- ✓ Simplicité d'utilisation et assistance immédiate.
- ✓ Du matériel français, de dernière génération.
- ✓ Pour 80% des alarmes, le bénéficiaire échange avec les chargés d'assistance et l'entourage n'est pas sollicité.
- ✓ Soutien et réconfort convivial.
- ✓ Une présence discrète au quotidien, toujours disponible en cas de besoin

Notre mission : assurer le bien-être de vos bénéficiaires et les accompagner 24h/24 et 7 jours sur 7.

Que se passe t'il lorsque alarme est déclenchée ?

